



# MOOC BIODIVERSITÉ

*Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Biodiversité ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.*

## *Biodiversité en société : appropriations, réinterprétations, contestations d'un terme pluriel*

**Elise Demeulenaere**

*Chargée de recherches, CNRS*

Lorsqu'on demande à des chercheurs de définir la biodiversité, ils vont donner différentes définitions. La définition la plus classique c'est que le terme biodiversité renvoie à la diversité du vivant, appréhendée à trois niveaux :

- le niveau spécifique ;
- niveau écosystémique ;
- et le niveau génétique.

Alors, ça c'est la définition qu'on donnait dans les années 90 et depuis les écologues ont introduit des niveaux intermédiaires de diversité.

D'autres chercheurs vont insister sur le fait que la biodiversité désigne tant la diversité actuelle que la diversité passée ou alors, ils vont insister sur la biodiversité comme processus évolutif.

Donc il y a différentes définitions de la part des chercheurs mais je pense à une autre définition, une autre entrée que privilégiait Bernard Chevassus-au-Louis, ancien président du Muséum National d'Histoire Naturelle. Dans ses cours, il disait : la biodiversité c'est un nouveau regard sur le vivant qui émerge dans les années 70 et qui a été porté par une communauté scientifique, celle des biologistes de la conservation.

Et dans ce nouveau regard, il y a quatre grands éléments : l'immensité, la fragilité, la complexité et l'utilité de la nature.

Donc, le terme biodiversité proprement dit n'apparaît qu'en 86, dans un événement qui est organisé par cette communauté et dont les actes vont être publiés en 88 dans un célèbre ouvrage coordonné par Edward Wilson sous le terme Biodiversité.

Pour appréhender ces différents niveaux de lecture, on peut mobiliser l'analyse qui a été proposée par le sociologue André Micoud. Celui-ci s'inspire de la philosophie médiévale qui voit trois grands niveaux de compréhension du monde :

- l'intelligence des choses sensible ;
- l'intelligence des choses rationnelle ;
- et l'intelligence des choses mystique.

Ce qui veut dire, en termes actuels, que les choses peuvent être appréhendées dans leur dimension sensible, rationnelle ou axiologique au sens où ça renvoie à des valeurs et donc appliquant ce cadre de lecture à la biodiversité, il dit que la biodiversité est à la fois un percept qui évoque des affects, des émotions, qui renvoie à une perception, un concept, donc qui renvoie à une idée abstraite et un précepte, la biodiversité c'est bien, il faut la conserver, et mettre en place les outils donc pour le faire.

Et donc ces trois dimensions, on s'aperçoit qu'elles étaient présentes dès l'émergence du terme, donc la dimension conceptuelle on en a déjà parlé, je ne vais pas y revenir.

La dimension perceptuelle, donc biodiversité en tant que percept, on comprend ça quand on a en tête que les biologistes de la conservation ne sont pas que des chercheurs dans les laboratoires ou dans des bureaux mais ce sont souvent aussi des naturalistes chevronnés, qui passent beaucoup de temps sur le terrain, qui ont des expériences intimes avec la nature et certains d'ailleurs quand ils ont un peu la fibre littéraire, en rendent compte. Ils font - pour reprendre les mots de la philosophe Catherine Larrère -, une écologie à la première personne et je pense en premier lieu donc à Robert Pyle, entomologiste, qui décrit en fait la façon dont ces expériences dans la nature créent un attachement profond à la nature. Et dans un texte intitulé L'extinction d'expérience, il souligne que c'est bien en tant qu'écologue, en tant qu'entomologiste de s'intéresser aux extinctions globales mais il est aussi important de prendre en compte les extinctions locales perçues à l'échelle humaine parce qu'elles sont susceptibles de conduire à des extinctions d'expériences de la nature et donc susceptibles de rompre cet attachement profond à la nature.

La biodiversité en tant que précepte. Cette idée, on la voit aussi apparaître dans l'ouvrage coordonné par Edward Wilson, Biodiversity que j'ai mentionné précédemment, puisqu'un de ses chapitres est consacré entièrement à décrypter les valeurs de la biodiversité. Les contributeurs de ce chapitre sont à la fois des économistes et des philosophes qu'on a fait plancher sur ce thème de façon à expliciter, objectiver les valeurs de la biodiversité dans les dimensions économiques et morales. Ceci, bien sûr dans l'idée en fait de convaincre le politique de l'importance de conserver la biodiversité.

Donc, je voulais en préambule faire cette mise au point de façon à bien montrer que la biodiversité n'est pas qu'un concept scientifique, quand il est proposé, c'est aussi un précepte et un percept et on connaît bien sûr donc le succès que le terme a eu puisqu'il s'est imposé à l'agenda des politiques internationales de conservation de la nature. L'événement majeur ça a été la Convention sur la diversité biologique de Rio en 1992 et qui a eu des répercussions profondes en fait dans la façon dont les politiques de conservation de la nature ont été cadrées aux échelles nationales.

Donc, ce sur quoi je voudrais insister maintenant, c'est sur l'idée qu'à partir du moment où la biodiversité s'est imposée comme le cadrage obligatoire, une sorte de point de passage obligé des politiques de la nature, elle a été réappropriée par une multiplicité d'acteurs et a fait l'objet de réinterprétations et parfois de contestations.

Pour illustrer cela, je vais commenter un article de Arturo Escobar, anthropologue colombien, qui dans les années 90 a fait une analyse donc post-Rio, a fait une analyse de la façon dont le terme biodiversité est mobilisé par une multiplicité d'acteurs.

Donc biodiversité, c'est avant tout un discours qui est porté par des grandes institutions comme la banque mondiale mais aussi des grandes O.N.G. environnementales et qui est associé à un discours libéral d'optimisation de la gestion des ressources génétiques, et qui promeut en fait une circulation libre des ressources génétiques d'un pays à l'autre de façon à pouvoir faciliter l'exploitation économique et la valorisation économique de cette ressource.

C'est compatible avec des instruments comme les droits de propriété intellectuelle ou l'accès facilité et le partage des avantages qui sont des principes inscrits dans la Convention sur la diversité biologique.

C'est également une catégorie mobilisée par les pays du Sud, qui sont le plus souvent ceux qui contiennent la plus grande diversité d'espèces, qui dans le cadre de négociations internationales se sont constitués en un groupe, le groupe des mégadivers de façon à peser de façon plus importante dans la géopolitique.

C'est également une catégorie qui est mobilisée par des O.N.G. progressistes, en Amérique latine, donc catégorie mobilisée comme le support d'un discours critique vis-à-vis des formes actuelles de développement qui sont considérées comme trop tournées vers le profit capitaliste ou la rationalité techno scientifique, développement donc qui a des conséquences néfastes en fait sur la nature, sur la protection de la diversité et donc ces O.N.G. promeuvent, à contrario, des formes de développement qui sont plus axées sur une logique de diversité.

C'est enfin un levier d'action qui est actionné par les communautés locales et autochtones, de façon à appuyer leurs revendications d'autonomie politique sur les territoires à qu'elles occupent. A cet égard, la Convention sur la diversité biologique et notamment cet article 8 J qui reconnaît la contribution positive des peuples autochtones dans l'enrichissement et le maintien de la biodiversité constitue un levier d'action très significatif.

Alors, c'est une typologie qui a été proposée au milieu ou à la fin des années 90 et avec pour cadre de référence le continent latino-américain. Et donc, elle est le reflet de l'activité des acteurs dans ce contexte historique et socio-politique donné et on comprend bien que l'on aurait des résultats très différents si on le réactualisait ou on se prêtait à ce type d'exercice dans un autre contexte.

Donc, je vous propose de regarder dans le contexte actuel ce que la biodiversité signifie pour les agriculteurs et on va s'apercevoir qu'il y a trois lectures différentes et assez contrastées.

Donc, la biodiversité, pour les agriculteurs, donc à priori ça n'est pas un terme qui fait partie de leur vocabulaire, ça renvoie plutôt à une catégorie exogène qui évoque les politiques européennes contraignantes, qui évoque aussi des politiques environnementales et donc la biodiversité, très communément, c'est une catégorie qui est rejetée par le monde agricole et c'est vrai que le monde agricole a eu conscience en fait des enjeux de biodiversité, a vu en fait le monde de la biodiversité surgir dans son univers à travers des politiques de conservation de la nature type la Directive Habitat et le réseau Natura 2000 qui ont été vécus comme des politiques assez contraignantes, antagonistes avec l'activité agricole et ont fait l'objet d'un rejet important.

Alors, j'ai parlé jusqu'à présent du monde agricole comme d'un monde homogène et pourtant on sait qu'il est traversé par des tensions importantes et la fracture la plus saillante, c'est celle entre les promoteurs d'une agriculture qui iraient vers plus d'intégration dans le capitalisme international et les acteurs plus critiques en fait de cette modernisation agricole.

Cette tension elle s'est cristallisée dans les années 90 autour de la lutte contre les OGM. Et dans la suite de ce combat contre les OGM, certains acteurs du monde agricole ont fait émerger un mouvement de réappropriation paysanne des semences, qui cherche à reconstruire une autonomie totale des agriculteurs par rapport à l'industrie semencière et ils l'ont fait en cherchant, en allant puiser dans toute la diversité existante des variétés de pays, des variétés anciennes. Il y a également eu un travail qui s'est fait autour des races rustiques par exemple.

Et donc on comprend bien que dans ces mouvements, la biodiversité renvoie à quelque chose de très différent de ce dont on a parlé jusqu'à présent, ça désigne très directement les plantes cultivées et les races élevées, cette diversité qu'on essaie de remettre en avant et de façon plus métaphorique, ça évoque deux choses :

- un autre rapport au vivant que l'on cherche à promouvoir, un rapport au vivant qui ne seraient pas industriel,
- et une pluralité de modèles agricoles que ces mouvements cherchent précisément à défendre.

Dans la période récente, les écologues se sont de plus en plus intéressés à la biodiversité ordinaire, j'entends par là une biodiversité qui ne concerne pas que les espèces remarquables et pas que les espaces naturels protégés mais une biodiversité plus quotidienne et ils s'intéressent également plus au rôle de la biodiversité dans le fonctionnement des écosystèmes.

Et on comprend que dans ce contexte, le terme biodiversité fasse maintenant l'objet d'une réappropriation plus large et d'une réinterprétation plus consensuelle de la part du monde agricole au sens où elle renvoie à l'ensemble des processus du vivant qui peuvent devenir des auxiliaires de la production agricole, plus encore dans le cadre montant de l'agro écologie.

C'est typiquement ce type de regard qu'un dispositif comme l'Observatoire agricole de la biodiversité cherche à développer auprès des agriculteurs.

Donc, j'ai montré différentes formes d'interprétation de la biodiversité. On comprend bien qu'elles sont très directement liées à l'évolution des politiques de la nature et pour finir, je voudrais souligner un point, c'est que si la biodiversité a été pendant 25 ans le cadrage dominant des politiques de la nature, cette chose est en train d'évoluer puisque le terme biodiversité est maintenant concurrencé par un cadrage montant qui est celui des services écosystémiques.

C'est explicite dans l'appellation du GIEC de la biodiversité, l'IPBES, dans lequel le terme biodiversité est suivi de « services écosystémiques ». Et donc on voit bien que les multiples appropriations et réinterprétations du terme services écosystémiques sont quelque chose à suivre à l'avenir.